

*Objet : Compte rendu du Conseil de l'Ecole Doctorale 353 du 21 février 2014*

**Présents :** Nathalie Favretto-Cristini (représentant F. Lebon), P. Bontoux, G. Chiavassa, A. Salvans (représentant V. Rodriguez), U. Ehrenstein, H. Pretrel (représentant L. Rigollet), R. Jacquemin (représentant R. Masson), C. Muller, G. Eyer, E. Serre, B. Bensiali, F. Aboura Bencheikh, D. Sturma, J-L. Autran (représentant R. Bouchakour), P. Philippe, L. Tadrist, M. Belleville, D. Save

**Invité :** P. Champion

**Excusés :** M. Minguez, D. Bertin, Ph. Boisse, J-Y. Longere, C. Schlewitz

\* \* \* \* \*

### Rappel de l'ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal du Conseil de l'Ecole Doctorale du 24/06/2013
2. Bilan de l'année 2013
3. Entretiens des doctorants en 2<sup>ème</sup> année
4. Offre de formation doctorale
5. Réactualisation de la composition du conseil de l'ED
6. Organisation de la journée des doctorants 2014
7. Nouvelles modalités d'attribution des CD 2014/2017
8. AAP A\*MIDEX spécifique Collège Doctoral AMU sur les cotutelles de thèse
9. Questions diverses

\* \* \* \* \*

### La séance est ouverte à 10h15

#### 1. Approbation du PV du Conseil de l'ED 353 du 24/06/2013

Le PV est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

#### 2. Bilan de l'année 2013

Le directeur de l'ED donne au Conseil un bilan :

- Des inscriptions en 1<sup>ère</sup> année de thèse pour l'année universitaire 2012/2013 (56 doctorants) ;
- Des soutenances sur l'année civile 2013 (61 docteurs) ;
- Sur la répartition des inscriptions en première année par type de financement ;
- Sur la durée moyenne des thèses : 40 mois en 11/2013 contre 44 mois en 02/2012 (baisse due à une attention particulière portée sur les doctorants inscrits au-delà de la 4<sup>ème</sup> année) ;
- Sur le nombre d'encadrants : 323 (174 HDR et 149 non-HDR) ;
- Sur l'insertion des docteurs diplômés en 2012 : 29% dans le secteur public, 37% dans le secteur privé, 24% à l'étranger et 10% de demandeurs d'emploi.

Le directeur de l'ED fait un rappel aux membres du Conseil des CD attribués par l'ED à la rentrée 2013/2014 :

- 10 contrats AMU ordinaires ;

- 1 contrat « Président » ;
- 1 contrat inter-ED ;
- 1 contrat cofinancé à 50% avec le LabEx MEC ;
- 1 contrat cofinancé à 50% avec l'Institut Carnot STAR.

La ventilation par unité donne :

- 3 CD ordinaires pour l'IM2NP ;
- 1 CD ordinaire + 1 CD ED/Carnot STAR pour l'IRPHE ;
- 3 CD ordinaires pour l'IUSTI ;
- 2 CD ordinaires + 1 CD inter-ED + 1 CD ED/LabEx pour le LMA ;
- 1 CD ordinaire + 1 CD « Président » pour le M2P2.

Le directeur de l'ED informe le conseil de :

- la création d'un Réseau Doctoral « Sciences pour l'ingénieur » (= REDOC SPI) en octobre 2013 (statut : association loi 1901) regroupant une vingtaine d'ED au plan national ; l'objectif est d'obtenir une meilleure visibilité des sciences pour l'ingénieur au niveau doctoral ;
- certains doctorants qui se sont distingués en 2013 : Damien ANGOT (IM2NP, best student paper award, IEEE aux USA), François GUILLARD (IUSTI, un article dans Physical Review Letters), Simon CONAN et Etienne THORET (LMA, best paper in Synthesis, Digital Audio Effects, Ireland) ;
- l'attribution du prix de thèse AMU 2012 à Benjamin SOBAC, IUSTI.

### 3. Entretiens des doctorants en 2<sup>ème</sup> année

Le directeur de l'ED donne la parole aux directeurs d'unité.

A l'issue d'un tour de table, il n'y a pas de problèmes à signaler pour les laboratoires IRPHE, IUSTI, LMA et M2P2 qui ont procédé à l'entretien de tous les doctorants inscrits en 2<sup>ème</sup> année. Pour l'IM2NP, les auditions seront effectuées en avril/mai 2014. Le directeur de l'ED rappelle l'importance de ces entretiens.

Il est demandé aux directeurs d'unité d'envoyer par mail une brève synthèse des entretiens à la direction de l'ED.

### 4. Offre de formation doctorale (décharge de service des E-C de 24 HETD)

En préambule, le directeur de l'ED informe les membres du conseil :

- d'une réduction du budget des ED de 25% en raison d'une offre de formation jugée insuffisante et peu lisible ;
- suite aux réflexions d'un groupe de travail au niveau du Collège Doctoral, il est proposé un déploiement d'un CIF (Contrat Individuel de Formation) sur l'ensemble des 12 ED d'AMU (modèle a été pris sur l'ED 353 avec un volume de 100 heures sur 3 ans) :
  - 30 heures de formation disciplinaire ;
  - 30 heures de formation interdisciplinaire ;
  - 30 heures de formation professionnalisante ;
  - 10 heures de formation transverse.

*Nota* : pour les doctorants CME (Chargés Mission Enseignement) devant suivre des modules de formation dans le cadre du CIPE, le CIF serait réduit à 50 heures.

- de l'accompagnement d'AMU au développement de la formation doctorale avec la possibilité pour les E-C AMU d'intégrer 24 HETD de formation doctorale dans leur service d'enseignement (dont il faut prévoir la saisie sur l'interface ARES) ;
- de la possibilité de valider dans le CIF des MOOCs (Massive Open Online Course), cf. liens :

- [http://fr.wikipedia.org/wiki/Cours\\_en\\_ligne\\_ouvert\\_et\\_massif](http://fr.wikipedia.org/wiki/Cours_en_ligne_ouvert_et_massif)
- <http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid74171/lancement-de-france-universite-numerique.html>
- <http://mooc-francophone.com/liste-mooc-en-francais/>  
*Nota* : un lien vers les MOOCs a été mis sur le site de l'ED 353 : <http://ed353.univ-mrs.fr/article240.html>.

Pour l'offre de formations de l'ED 353, le directeur de l'ED souhaite la mise en place d'un groupe de travail. Après quelques échanges sur ce point, le groupe de travail sera constitué de :

- Eric SERRE, directeur adjoint de l'ED et coordonnateur ;
- Nathalie FAVRETTO-CRISTINI, LMA ;
- Guillaume CHIAVASSA, M2P2 ;
- Jean-Luc AUTRAN, IM2NP ;
- 1 Représentant(e) pour le laboratoire IUSTI (à proposer par le D.U.) ;
- 1 Représentant(e) pour le laboratoire IRPHE (à proposer par le D.U.) ;
- 3 Représentant(e)s des doctorant(e)s issu(e)s des cinq unités principales de l'ED et des équipes associées (CEA, IRSN, IRSTEA).

#### 5. Réactualisation de la composition du Conseil de l'ED

Pour rappel, le Conseil renouvelé en 2012 comprend 26 membres (dont 13 internes) :

- 8 Membres externes, dont **4 à remplacer**
  - Olivier GINEZ (DRRT)
  - Jean-Yves LONGERE (Pôle Pégase)
  - Patrick LAGONOTE (CRéA)
  - Patrice TACHOUAFT (MPM)
- 5 représentants des doctorants, dont **4 à remplacer**
  - IM2NP, Abderrezak MARZAKI
  - IRPHE, Sylvain VIROULET
  - LMA, Pernelle MARONE-HITZ
  - M2P2, Bouchra BENSIALI

Le directeur de l'ED demande au Conseil :

- d'être force de proposition pour le remplacement de certains membres externes et représentants de doctorants ;
- de valider :
  - Pour les membres externes : le remplacement de Patrick TACHOUAFT (MPM) par Carine SCHLEWITZ (MPM)
  - Pour les doctorants : le remplacement d'Abderrezak MARZAKI par Fatima BENCHEIKH-ABOURA pour l'IM2NP, et le remplacement de Pernelle MARONE-HITZ par Gabriel EYER pour le LMA.

Les membres présents et représentés du Conseil valident à l'unanimité cette proposition.

Pour le remplacement de Patrick LAGONOTE, il peut être envisagé Olivier MONTAGNIER, PRAG détaché au LMA, sous réserve de l'accord du Lieutenant-colonel Jacques RAOUL du CRéA.

Pour le remplacement des deux autres membres externes, on peut envisager :

- une personne du Laboratoire commun IM2NP/STMicroelectronics (proposition du représentant du laboratoire IM2NP) ;
- un représentant du pôle Capenergies (proposition du directeur du laboratoire IUSTI) ;
- un représentant de la société Airbus Helicopters (proposition du directeur du M2P2).

Pour le remplacement des représentant(e)s des doctorant(e)s de l'IRPHE et du M2P2, les directeurs d'unité concernés proposeront un(e) doctorant(e) dans les meilleurs délais (pour le M2P2, le D.U. pense à Romain OGUIC ou Robert RIEMANN).

#### 6. Organisation de la journée des doctorants 2014

Le directeur de l'ED propose au Conseil de renouveler l'expérience de 2013 en impliquant des doctorant(e)s dans l'organisation de cette journée. Un appel aux doctorant(e)s de deuxième année sera lancé prochainement dans le but d'obtenir un comité de 8 à 10 doctorant(e)s.

Ce comité prendra en charge la gestion des résumés, des clips, de la brochure et des sessions « posters ».

De l'avis du Conseil, il est souhaitable d'organiser cette journée en mai avec :

- des présentations formatées des doctorants selon le modèle utilisé depuis 2012 ;
- trois intervenants : 1 conférencier dans les thématiques de l'ED le matin ; une session « sur la mémoire » pour l'après-midi avec Christophe BERNARD (INSERM, cf. lien : <http://ins.medecine.univmed.fr/research-teams/team-member/c.bernard/>) et Damien DELERUYELLE (IM2NP, cf. lien : <http://www.im2np.fr/perso/deleruyelle.html>).

Pour le conférencier du matin, le directeur de l'IUSTI propose un conférencier sur la problématique de la transition énergétique comme par exemple Bernard TARDIEU, Président de la Commission énergie et changement climatique de l'Académie des technologies. Le directeur du M2P2 et Eric SERRE proposent une personne travaillant sur le projet ITER comme Xavier GARBET ou Philippe GHENDRIH.

#### 7. Nouvelles modalités d'attribution des CD 2014/2017

Suite aux discussions du Bureau de l'ED du 16 juillet 2013, le directeur de l'ED propose au Conseil trois nouvelles modalités dans la procédure d'attribution des contrats doctoraux « établissement » 2014/2017.

Première modalité : sur une base minimale de 9 CD attribués à l'ED, il est proposé de réserver 2 CD aux laboratoires IM2NP, IRPHE, IUSTI et LMA, et 1 CD au laboratoire M2P2. Cette répartition permettra la prise en compte des différences en termes de nombre de doctorants et de chercheurs HDR par laboratoire. L'excédent de contrats doctoraux (au-delà de 9) et le volet « CD Président » apporteront de la souplesse au système et permettront un rééquilibrage éventuel entre les laboratoires.

Seconde modalité : il s'agit d'établir une liste principale et une liste complémentaire par laboratoire de manière à pallier les désistements éventuels des candidats sélectionnés et éviter, par voie de conséquence, un déséquilibre dans l'attribution des contrats doctoraux entre les laboratoires.

Troisième modalité : il s'agit de mettre en place une audition systématique de tous les candidats à un contrat doctoral (10 minutes+5 minutes de questions) « établissement ». Cette audition aurait lieu à la mi-juin, sur 2 jours, et serait menée par les membres du Bureau (pour rappel : D.U. + direction de l'ED), avec la possibilité pour les D.U. d'être représentés (dans ce cas, le représentant devra être présent sur les deux jours par soucis d'équité).

L'évaluation des candidats à l'issue des auditions est susceptible de modifier le classement des candidats préétabli par les laboratoires. L'attribution définitive des contrats doctoraux sera faite par le Conseil de l'ED.

Les membres présents et représentés du Conseil adoptent à l'unanimité ces nouvelles modalités d'attribution des CD « établissement ».

#### **8. AAP A\*MIDEX Collège Doctoral AMU sur les cotutelles de thèse**

Le directeur rappelle au Conseil les points importants de cet appel à candidatures « Académie d'Excellence – Collège Doctoral » 2014 :

- Attirer les meilleurs doctorants internationaux ou externes au site d'Aix-Marseille ;
- Financer 20 thèses en cotutelle sur trois ans ;
- Eligibilité pour une durée de deux années universitaires (2014/2015 et 2015/2016) des dépenses de fonctionnement pour la mise en œuvre des cotutelles de thèse ;
- Une cotutelle avec un des partenaires privilégiés, identifiés dans le projet A\*MIDEX (cf. liste en annexe de l'appel à candidature) est souhaitée.

Le rétro-planning suivant est proposé :

- Date de soumission « A\*MIDEX » : 30/04/2014 ;
- Examen et classement des demandes par le Collège Doctoral : 28/04/2014 ;
- Classement des demandes par le Bureau de l'ED : semaine du 22 au 25/04 ;
- Retour des demandes à l'ED : 18/04/2014.

Un tour de table, lancé pour connaître les premières initiatives des laboratoires de l'ED, donne :

- Une initiative avec l'Université Technique de Munich pour le M2P2 ;
- Une initiative pour l'IM2NP ;
- Une initiative avec l'Université de Rome La Sapienza pour le LMA.

#### **9. Questions diverses**

Néant.

**La séance est levée à 12h32.**